

COMMENT BIEN GÉRER

son budget



&



éviter

D'ÊTRE

À DÉCOUVERT

Être dans le rouge, le compte à sec,
c'est la hantise de tout épargnant.

Le découvert bancaire (et tous les tracas qui vont avec) touche chaque mois un Français sur cinq. Ce livre blanc est là pour vous aider à ne pas tomber dans la spirale infernale des agios et autres frais bancaires.

Découvrez toutes les astuces pour mieux épargner et négocier comme un pro avec votre banque.

SOMMAIRE

1

Comment
ne plus être à découvert
tous les mois ?

2

7 Astuces
pour réduire votre budget
Alimentaire

3

Les Applications
qui vous aident à gérer
votre Budget

4

30 jours
pour sortir du
Découvert Bancaire

5

Comment
contester des
Frais Bancaires ?

6

52 Semaines pour épargner :
Le nouveau défi pour économiser facilement
1400€ par an !

7

Les Secrets
pour mieux gérer
son Budget

8

Les 6 Choses
qu'on peut négocier avec
son Banquier

9

Découvert Bancaire :
Comment éviter
les Frais ?

R



Comment ne plus être à découvert tous les mois ?

Le découvert est un cadeau empoisonné que nous offre la banque. Il s'agit d'un prêt qui nous permet de pallier un manque d'argent temporaire. Toutefois, les frais qui y sont liés sont très élevés et peuvent même augmenter si nous dépassons le découvert autorisé ou si notre compte est trop longtemps dans le rouge.

Comment éviter autant que possible cette situation ?

Puisez dans votre épargne

Le fait de pouvoir dépenser plus, même sans avoir de liquidités à disposition peut sembler tentant, et pourtant, **c'est un cercle vicieux** dont il est souvent difficile de sortir. En dépensant plus que ce que vous avez gagné, vous mettez votre compte à découvert. Pour être en règle avec votre banque, vous pouvez combler le trou rapidement en recourant à un prêt ou **en misant sur une partie plus ou moins importante de votre salaire**. Résultat des courses, le découvert est comblé, mais vous vous retrouvez avec moins de liquidités à disposition ou pire, **un nouveau crédit à la consommation à honorer**. Pour faire face aux fins de mois difficiles, vous voilà à nouveau obligé de dépenser plus que ce que vous avez et votre compte est à nouveau dans le rouge, et ainsi de suite. Pour éviter de vous laisser entrainer dans cette spirale infernale, évitez à tout prix d'être à découvert. Autant que possible, **si vous avez de l'épargne disponible**, mieux vaut y puiser pour pallier le manque d'argent que d'être à découvert.

Équilibrez vos dépenses

Il ne faut pas se voiler la face, si tous les mois vous vous retrouvez à découvert, c'est sûrement parce que vos dépenses et vos ressources ne

sont pas équilibrées. Pour le savoir, scrutez la liste de vos dépenses **pour traquer l'inutile et le superflu**. Faites une liste de vos différents postes de dépenses.

D'un côté, mettez **les dépenses vitales**, c'est-à-dire celles qui sont incontournables comme le loyer, l'eau, l'électricité, l'alimentation, les frais de transport, les remboursements de vos frais.

D'un autre côté, notez **les dépenses accessoires** comme les loisirs et sorties, le coiffeur et l'achat de nouveaux vêtements ou encore l'achat de meubles et d'objets de décoration. Regardez ensuite comment vous pouvez faire des économies.

D'une manière générale, ce sont certaines dépenses accessoires qui peuvent être réduites, voire **supprimées**. Avez-vous vraiment besoin de manger au restaurant deux fois par semaine ? Acheter des vêtements tous les mois est-il aussi indispensable ? Pour ce qui est des dépenses vitales, elles ne peuvent pas être supprimées, mais il est tout de même possible de réduire le coût de certains postes de dépenses, **sans altérer le confort de vie**. Ainsi, quand vous faites les courses, privilégiez **les produits de saison** qui sont moins chers et misez sur les **promotions**. Pour réduire votre consommation de carburant, vous pouvez par exemple ne prendre la voiture que quand cela est vraiment nécessaire. Pour de courts trajets, marchez ou prenez les transports en commun.

Constituez une épargne de précaution

Pour ne pas vous retrouver à découvert, apprenez à vous constituer une épargne de précaution. En fonction de vos revenus, de vos charges et de vos éventuelles épargnes, déterminez **une petite somme mensuelle à mettre de côté**. Cela constituera une réserve que vous pouvez utiliser plus tard pour pallier les dépenses imprévues. **Même si vous avez un budget assez serré**, vous pouvez le faire. 10 € ou 20 € mis de côté chaque mois peut devenir à la fin de l'année une somme non négligeable qui vous sera d'une grande aide en cas de découvert ♦





7 Astuces pour réduire votre budget alimentaire

Avec le logement et le transport, l'alimentation figure parmi les principaux postes de dépense du ménage. Compte tenu de l'importance de l'adoption d'un régime sain et équilibré pour la santé, voici nos conseils pour vous aider à réduire vos dépenses et optimiser ainsi votre budget.

Comment se limiter au nécessaire ?

Pour ne pas faire de dépenses excessives, le mieux est d'avoir **une idée bien précise** de ce que vous allez acheter. Avant chaque course, dressez une liste de ce dont vous aurez besoin pour la semaine et **ne vous en écartez surtout pas**. Elle vous servira de balise pour ne pas succomber à la moindre promotion de produits qui ne sont pas nécessaires. Dans la même logique, autant que possible **laissez les enfants à la maison**, car on a souvent envie de leur faire plaisir alors que cela crée des dépenses en plus.

Fixer un budget propre à l'alimentation : une bonne astuce

Certes, vous allez dans le même magasin pour faire vos courses alimentaires et acheter vos produits d'hygiène, mais pensez à bien isoler le budget alimentaire. Cela vous aidera à avoir une idée précise de **la somme que vous dépensez en nourriture chaque semaine**. Si à la fin de vos courses, vous constatez que vous avez fait des économies, c'est à ce moment seulement que vous pouvez vous permettre un petit écart.

Traquer les meilleurs prix

Il ne faut pas hésiter à **comparer les prix des produits** dans les différents magasins. Bien souvent, surtout à l'approche des fêtes, beaucoup de supermarchés offrent des promotions, mais ne vous y trompez pas. Sous

l'effet de la banderole mirobolante affichée à l'entrée, il faut se montrer prudent, car bien souvent, le prix n'est pas si intéressant que ça, **même en promotion!**

Se méfier des cartes de fidélité et des offres promotionnelles

Il s'agit d'une stratégie très commune dans les supermarchés que d'offrir un bon d'achat ou une carte de fidélité aux clients. Cependant, on ne peut les obtenir qu'après l'achat de produits coûteux et au final il peut s'agir d'un **mauvais investissement**. De même, certains produits en promotion frôlent déjà la date de péremption.

S'approvisionner ailleurs que dans les grandes surfaces

Pour les fruits et légumes, pensez à aller les acheter **au marché**. Vous aurez des produits frais et de saison qui sont toujours **moins chers** que ceux qu'on trouve en magasin. Si vous y allez en fin de journée, vous pouvez même **marchander**. Sinon, beaucoup de fermiers et d'éleveurs se lancent aujourd'hui dans la commercialisation de leurs produits sans intermédiaire. Et là, vous êtes sûr d'obtenir les meilleurs prix et de réduire votre budget alimentaire.

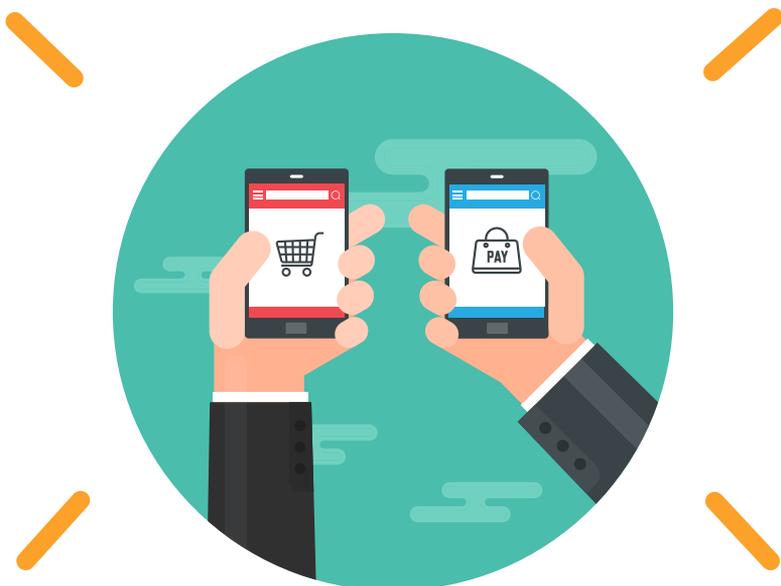
Faire des courses communes

Le prix est souvent réduit pour **un achat en grande quantité**. Vous avez sûrement des membres de la famille, des proches ou des amis qui peuvent partager les dépenses et les articles achetés avec vous.

Arrêter les plats apprêtés

Les aliments instantanés facilitent la vie, mais ils coûtent cher et sont **mauvais pour la santé**. Mise plutôt sur les ingrédients que vous transformez en plats savoureux chez vous ♦





Les Applications qui vous aident à gérer votre budget

En ces temps de crise, tout le monde doit faire attention à son budget... Et cela n'est aucunement facile que l'on soit seul ou avec un budget commun à d'autres membres de la famille. Avez-vous déjà pensé à télécharger une application gratuite sur votre smartphone qui vous aiderait à mieux maîtriser vos dépenses pour éventuellement réussir à économiser...

Non ?

On vous dit donc tout sur ces appli pratiques et faciles !

Pocket Budget, un basique pour gérer son budget

Vous cherchez une application gratuite pour **gérer vos dépenses** facilement depuis votre Smartphone, choisissez Pocket Budget, une des appli les plus basiques de toutes les appli sur le marché. Si celle-ci est **proposée par Cofidis**, rien à craindre, car elle ne propose aucune pub ! L'avantage de cette application est qu'elle est si **facile d'utilisation** que vous y passerez très peu de temps. De plus, **les comptes peuvent être partagés avec d'autres utilisateurs comme les membres de votre famille !** Pocket Budget est disponible sous iPhone et Android.

Expense manager pour maîtriser ses dépenses

Cette application gratuite est plus pointue mais également plus précise. Elle vous permettra non seulement de **gérer précisément votre budget** mais elle peut aussi **vous alerter des échéances à venir et calculer vos intérêts**. Contient aussi de nombreuses fonctionnalités supplémentaires comme un convertisseur de devises, pratique quand vous faites des dépenses à l'étranger. Expense Manager est disponible uniquement sous Android. A savoir, elle affiche parfois quelques publicités.

Money Lover pour gérer son argent facilement

C'est une application gratuite qui offre toutefois un design sympa et moderne. Son utilisation est particulièrement aisée mais également intuitive. Pour **enregistrer dépenses et revenus réguliers, mais aussi factures et taux d'intérêts**. Elle offre aussi un cloud pour sauvegarder vos données. L'avantage de Money Lover est qu'elle est disponible sous Android, iPhone ET Windows Phone. Une application pour **gérer votre budget** facile d'emploi, ergonomique et pratique !

Linxo vous donne une vision globale de vos comptes

Linxo offre une version de base gratuite qui vous permet de **visionner tous vos comptes en un seul clic** afin de **gérer au mieux votre budget et vos dépenses** quotidiennes. Sérieuse, cette application est développée par le Crédit Mutuel. Très simple d'utilisation, elle conviendra au plus grand nombre sans pour autant avoir besoin de son extension payante. Linxo est disponible sous Android, iPhone et Windows Phone. A vous de gérer !

Budgea vous se fixer un objectif d'épargne

L'application Budgea offre toutes les fonctionnalités classiques d'une appli budget avec, en plus, la possibilité de se **fixer un objectif d'épargne**, et de pouvoir le suivre en temps réel. Tout cela entièrement gratuitement dans sa version de base. Pratique non ? Et facile d'utilisation en plus. Budgea est disponible au format iPhone et Android.

Dépenses Quotidiennes pour éviter le découvert bancaire

L'application Dépenses Quotidiennes vous permet de **noter à quoi correspond chacune de vos dépenses et de calculer automatiquement les totaux de chaque catégorie...** Par exemple, pour les courses, les loyers, le téléphone... Mois après mois, vous pourrez ainsi **comparer vos dépenses et faire en sorte de mieux les maîtriser**. Cette application est disponible uniquement sous Android.

Bankin' pour gérer son argent facilement

Bankin' est l'une des applications de **gestion de budget** les plus téléchargées. Et on comprend pourquoi. En plus de pouvoir accéder à tous vos comptes bancaires, toutes banques confondues, en un seul clic et en temps réel, elle vous permet d'avoir une véritable **visibilité sur vos dépenses grâce à un classement par catégorie mais également par des analyses graphiques**.

De plus, très utile, **l'application vous envoie des alertes, sous forme de notifications et de mail (si vous choisissez l'option email) quand votre compte arrive sous un certain seuil (que vous déterminez), avant de dépasser votre découvert ou encore en cas de transactions suspectes**. Cette application est disponible sur Android, iPhone et Windows Phone ♦





30 jours pour sortir du découvert bancaire

Le découvert est un prêt que votre banque vous conçoit pour pallier un problème financier passager. À ce titre, il s'agit d'une solution de secours qui ne doit pas s'étaler sur le long terme. Voici nos conseils pour vous aider à vous retrouver rapidement dans le vert.

Limitez au maximum les frais liés au découvert

Quand votre compte est dans le rouge, la première précaution à prendre est de limiter les dégâts pour ne pas aggraver la situation. **Si vous avez de l'épargne**, vous pouvez utiliser celle-ci pour combler votre découvert. Pour cela, **attendez la fin du mois** et virez le montant qui vous manque à partir de l'un de vos comptes épargnes. Étant donné le taux très élevé apporté au découvert autorisé, autant que possible, n'utilisez jamais votre découvert, si vous avez encore de l'argent disponible ailleurs. Pour suivre en temps réel l'état de votre argent, consultez vos comptes régulièrement, chaque semaine, **voire tous les jours s'il le faut.**

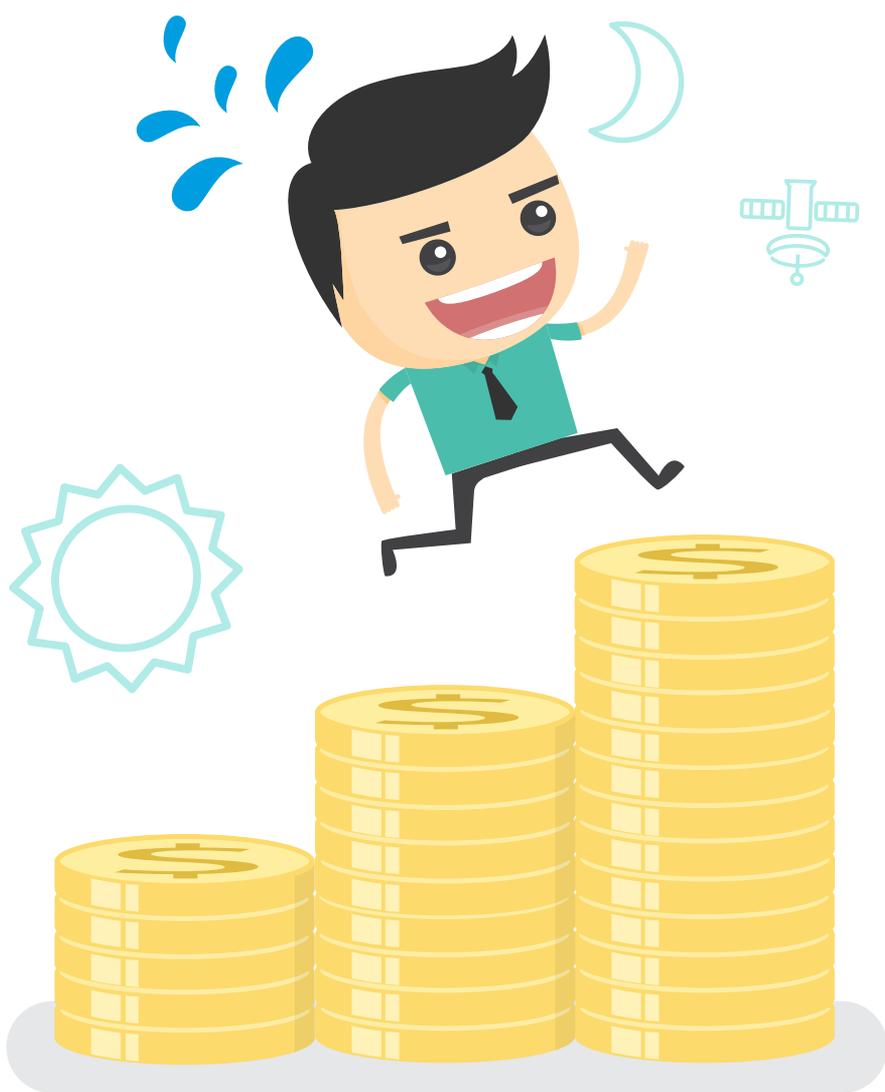
Si vous n'avez pas d'économies pour combler le découvert, vous pouvez toujours **faire appel à votre conseiller financier**. Ce dernier pourra négocier auprès de la banque une diminution du frais de découvert qui vous est appliqué. Cette négociation sera d'autant plus facilitée si vous êtes **un client de longue date de l'établissement bancaire.**

Résorbez votre découvert à long terme

Quand une personne est à découvert, elle fait souvent l'erreur de **vouloir le résorber en une seule fois**. En effet, si vous le faites, vous risquez de vous retrouver à nouveau dans le rouge le mois suivant. Pourquoi ? C'est très simple. Vous misez sur une prochaine entrée d'argent ou votre salaire pour combler votre découvert d'un coup.

Votre compte est à nouveau dans le vert, mais vous vous retrouvez aussi **avec moins de liquidités** à votre disposition. Ainsi, pour pallier les besoins du quotidien, vous risquez de vous retrouver à nouveau à découvert, au point d'être pris **dans une spirale infernale**.

Pour éviter le découvert, il n'y a pas d'autres solutions que de **réaliser des économies**. Consultez vos comptes, relevez vos dépenses et faites une liste de vos frais fixes, de vos dépenses indispensables et de vos achats de plaisir. Sélectionnez les postes de dépenses qui peuvent être diminués ou supprimés. Évaluez ensuite combien il vous est possible de dégager chaque mois pour combler le découvert, **sans vous empêcher de vivre convenablement**. Une fois que votre compte est à nouveau dans le vert, continuez à dégager la même somme pour les mois à venir. Vous aurez ainsi **une épargne de précaution** dans laquelle vous pouvez puiser en cas de besoin d'argent exceptionnel. de dépenses ♦





Comment contester des frais bancaires ?

Les frais bancaires rémunèrent votre banque pour des services et prestations non inclus dans votre contrat bancaire. Il existe cependant plusieurs recours si vous estimez ces frais non légitimes.

Explications.

À quoi correspondent les frais bancaires ?

Les frais et commissions bancaires correspondent à la réalisation d'un service, à la mise en place d'un **crédit** ou à des défauts de paiement. La banque est tenue de faire apparaître le montant de ces frais et intérêts débiteurs dans une convention annexée au **contrat bancaire d'ouverture de compte**. La loi oblige en outre les établissements bancaires à recenser l'ensemble de ces frais pour l'année écoulée et de communiquer cette synthèse à leurs clients.

Les obligations de la banque

La loi encadre strictement la notion de **frais bancaires**. La banque est donc tenue de respecter des obligations en matière de frais bancaires :

- La banque doit informer ses clients de **modification des frais bancaires** applicables. Les tarifs révisés doivent être affichés dans les agences et les clients informés par courrier.
- Le client doit accepter avant son entrée en vigueur la nouvelle grille tarifaire. **La loi Murcef** octroie 3 mois à la banque pour avertir ses clients des modifications concernant ses frais. Ceux-ci disposent de deux mois à compter de la réception de la lettre d'information pour les contester par écrit.
- Ces frais bancaires pour être légitimes doivent évidemment correspondre à des prestations effectivement fournies par la banque.

En cas de litige avec votre banque à propos de ces frais il est vivement recommandé d'adopter une stratégie en crescendo :

1. Le dialogue

Le prélèvement de frais bancaires prohibitifs vous donne l'occasion de tester la qualité de la relation que vous entretenez avec votre banquier. S'il s'agit d'une erreur de la banque, vous êtes en droit d'attendre un remboursement rapide des sommes indûment prélevées. Dans le cas contraire, vous pouvez négocier une remise ou une **exonération** de ces frais. Face à un bon client, la plupart des conseillers bancaires ne rechignent pas à faire un geste commercial.

2. Lettres recommandées

Vous avez repéré des frais supérieurs à la grille tarifaire en vigueur ou facturés plusieurs fois et l'entretien avec votre banquier n'a pas permis de régulariser la situation. Rédigez un courrier pour contester les frais concernés et adressez le en recommandé avec accusé de réception.

Si passé 15 jours votre banquier n'a pas réagi adressez-lui une **mise en demeure** selon les mêmes modalités.

3. Le médiateur

Si vos démarches n'aboutissent à aucun règlement, contactez le **médiateur** de votre banque. Désigné par chaque établissement bancaire, ses coordonnées sont indiquées sur vos relevés de compte ou dans votre contrat. Le médiateur bancaire a pour mission de solutionner les litiges et **dispose de deux mois** à partir de sa saisine pour vous répondre. Attention, le médiateur n'émet qu'un avis consultatif. Les parties en présence ne sont donc pas tenues de s'y conformer.

4. Une association de défense des consommateurs

Vous pouvez soumettre votre dossier à une **association de défense des consommateurs**. Cette dernière pourra vous conseiller et tenter une médiation avec votre banque ou vous aider à formuler un recours en justice.

Bon à savoir :

L'Association Française des Usagers des Banques (AFUB) est spécialisée dans ce type de litige qui oppose les consommateurs à leur banque.

5. Le conciliateur en justice

Avec l'accord des deux parties vous pouvez tenter de trouver un terrain d'entente auprès du **conciliateur de justice du tribunal d'instance**. Ce dernier va tout mettre en œuvre pour parvenir à une solution amiable réglant le litige.

6. La saisine du juge du tribunal d'instance

En dernier recours si le litige porte sur un montant inférieur à 10.000€, vous pouvez saisir le tribunal d'instance de votre ville. Le recours à un avocat n'est pas obligatoire. Au-delà de 10.000€, vous devez vous adresser au tribunal de grande instance (TGI) et vous faire assister d'un avocat.

La contestation des frais bancaires prohibitifs ou illicites doit être systématique. Du dialogue à l'action en justice, il existe de nombreuses voies pour ne pas avoir à payer des sommes indues. Un enjeu financier autant qu'une question de principes ! ♦





Comment épargner avec un petit salaire ?

Dépensez habilement

Commencez par identifier ce dont vous avez vraiment besoin et **laissez de côté les artifices inutiles**. Ne vous laissez pas trop guider par vos envies, mais transformez-les plutôt en économies. **Vos vieilles habitudes en font partie**. Vous dépensez 6 euros pour des cigarettes par jour ? Épargnez la moitié, vous aurez déjà 21 euros en une semaine. Si vous ne fumez pas, remplacez les cigarettes par votre péché mignon habituel et appliquez la même astuce. Le conseil suivant est **d'adopter la comparaison de prix**. Bien souvent, on paye la marque et le packaging plutôt que l'efficacité du produit. **Faites votre propre petite enquête** pour évaluer le rapport qualité-prix d'un produit et acheter malin. Vous aviez peut-être dépensé une dizaine d'euros supplémentaires depuis toujours. Une dizaine d'euros qui feront la différence pour mettre de l'argent de côté. Enfin, il est important de **connaître son pouvoir d'achat** pour ne pas vivre au-dessus de ses moyens, sans quoi aucune épargne n'est possible !

Organisez-vous et soyez patient

Arrêtez de vous mettre la pression. **Restez zen et ayez confiance !**

Commencez petit à petit. À chaque fin du mois, mettez 5% ou 10% de votre salaire de côté par exemple. Au fil du temps, augmentez ce chiffre, au rythme de votre adaptation à l'épargne. Bien sûr, vous pouvez garder ce même taux. Ne prenez pas cela comme une contrainte.

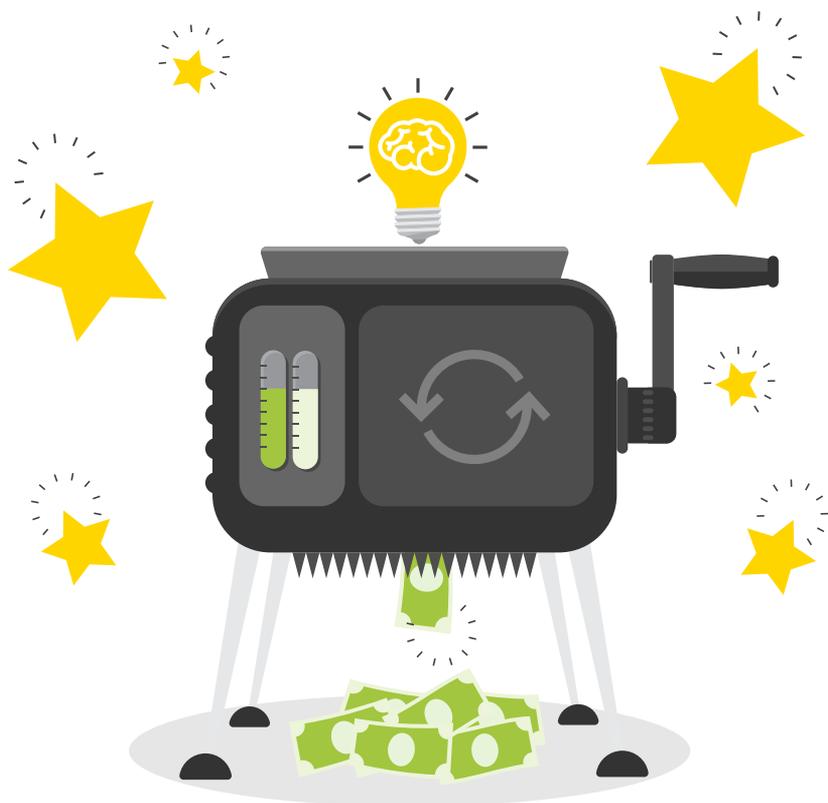
Fixez-vous un objectif. En économisant, pensez à votre satisfaction et à l'atteinte de cet objectif. Il est important de garder le rythme et de faire de l'épargne une habitude. Chaque mois, **mettez une somme exacte de côté.** Pour ne pas céder, versez votre argent **sur un compte bloqué.** Pour vous aider à tenir la cadence, vous pouvez mettre en place un **virement automatique.** Pour pouvoir surveiller vos mouvements d'argent vous-même, notez chacune de vos transactions. Cela vous aidera à faire le point sur vos dépenses et recettes afin d'améliorer la gestion de votre argent.

Dettes interdites

Ce dernier point est le plus important de tous.

Le mot dette n'existe pas dans l'équation résolue pour mener à bien une épargne. Les économies ne commencent pas avec un compte négatif. Si vous en avez encore, payez-les jusqu'au dernier avant de penser à mettre de l'argent de côté. Il est vrai qu'avec un petit salaire, on a souvent du mal à arrondir les fins de mois. Pour autant, il ne faut pas céder à la tentation du crédit **sauf impératif incontournable.**

Ainsi, si vous savez équilibrer votre mode de vie et votre revenu, vous pourrez commencer à constituer une épargne pour pouvoir vous faire plaisir sans dettes.vos dépenses et recettes afin d'améliorer la gestion de votre argent ♦





52 Semaines pour épargner : **Le nouveau défi pour économiser facilement** **1400€ par an !**

Il est difficile voire impossible de réussir à s'imposer une discipline pour épargner de l'argent. C'est parfois pour une question de moyens, mais souvent une question d'organisation. Alors si vous êtes incapable d'économiser, le 52 Week Challenge pourrait bien vous venir en aide. C'est une façon toute simple d'économiser près de 1400€ en 52 semaines !

Les règles du défi : **52 week challenge, 52 semaines pour économiser !**

Le principe est très simple. Chaque semaine, il faut mettre de côté un montant qui évolue. Ainsi, la première semaine, il faut épargner 1 euro, 2 euros la deuxième semaine et ainsi de suite. Il faudra donc poursuivre le rythme jusqu'à la 52e semaine, où vous devrez verser 52 euros.

Au bout d'un an, vous aurez économisé un peu moins de 1400 Euros, ce qui n'est pas négligeable.

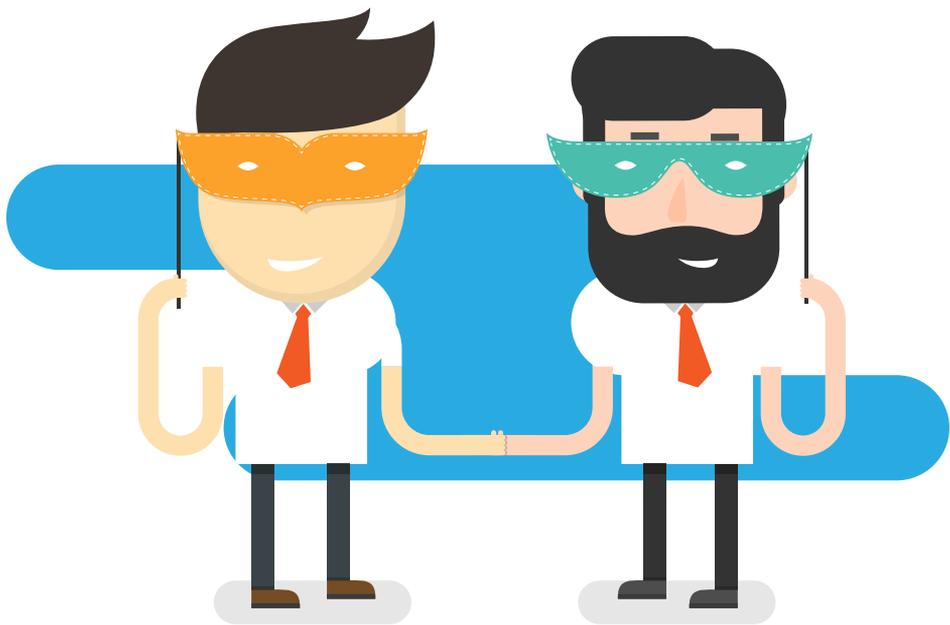
Alors si vous êtes du genre à déposer de temps en temps de l'argent sur votre compte épargne, c'est sans doute le moment pour débiter le 52 week money challenge.

Astuce

Les 4 dernières semaines, vous devrez mettre de côté l'équivalent de 200 euros : pas évident lors des fêtes. Alors, le plus simple est d'intervertir des semaines. C'est-à-dire épargner les 52 euros, une semaine où l'argent rentre, pour mettre moins d'euros la semaine où les finances sont plus faibles.

**Pour suivre vos bonnes résolutions et tenir le rythme, il existe un tableau pour inscrire vos épargnes. Le tableau est en anglais et en dollar, mais cela ne devrait pas être un problème, à vous de le convertir en euros. Suivez le lien et [téléchargez votre tableau](#).
Bonnes économies !**





Les Secrets pour mieux gérer son budget

Elaborer un budget et le respecter n'est pas toujours évident. Cela dit, pas besoin de désespérer. Il est toujours possible, grâce à des règles simples, de mieux gérer son budget et même d'épargner suffisamment pour donner vie à ses projets.

Identification des dépenses et des revenus

La clé pour mieux gérer son budget se trouve dans **l'identification des rentrées et des sorties d'argent**. Les identifier en avance, permet de reconnaître les postes les plus importants de dépenses et d'identifier les mois qui seront les plus sensibles.

Alors, s'impose une représentation par écrit des différents flux (revenus, dépenses) sur un outil de gestion budgétaire ou sur simple papier.

Ainsi, dans la colonne **réservée aux revenus**, on devrait trouver les rubriques :

- Revenus réguliers : salaire, pensions, prestations ...
- Revenus irréguliers : primes annuelles, intéressement ...
- Revenus aléatoires : vente d'objets personnels, versement des intérêts de placement ...

En ce qui concerne **les dépenses**, il devrait y avoir les :

- Dépenses obligatoires : loyer ou remboursement de bien immobilier...
- Dépenses qui peuvent être réduites : budget alimentaire, sorties ...
- Dépenses qui peuvent être reportées : ameublement, équipement électroménager, informatique ...

Les dépenses ainsi hiérarchisées, il faut essayer de les réduire au maximum afin de dépenser moins et de réussir à mettre quelques sous de côté.

Astuces et conseils pour mieux gérer son budget

Voici quelques conseils pratiques conjugués à quelques astuces pour mieux gérer son budget :

- Demander **la mensualisation des aides** permettra de compenser les dépenses courantes au lieu d'une rentrée d'argent unique dans l'année.
- Pour s'acquitter des impôts, il serait également très judicieux de **mensualiser son paiement**. Cela évitera d'être surpris au moment venu.
- En ce qui concerne l'épargne, l'idéal serait de mettre un peu d'argent de coté tous les mois afin de **capitaliser des intérêts sur la durée**, au lieu de la verser une seule fois par an.
- Un prélèvement mensuel des frais d'assurances peut également s'avérer très bénéfique.
- En cas de pratique régulière d'une activité ou d'une utilisation fréquente des transports en commun, il faudra dans cette situation, **penser aux abonnements**. Cela permet d'éviter les dépassements de budget.

La seule façon de ne pas dépasser son budget est d'**avoir sur soi la somme en argent liquide**. Donc, avant de faire les courses, retirez l'argent nécessaire. Évitez de faire régulièrement les magasins et optez plutôt pour le shopping en période de soldes.

Vous pourriez aussi essayer de vendre les habits qui ne vous sont plus utiles sur Internet. C'est également une occasion de rentrée d'argent non négligeable.

Conseil radin

La mise en pratique de ces conseils et astuces gratuits, est loin de vous coûter de l'argent et vous permettra de mieux gérer votre budget afin d'épargner suffisamment pour réaliser vos projets ♦





Les 6 Choses qu'on peut négocier avec son banquier

Vous êtes un client fidèle et sérieux de votre banque ? Profitez-en pour diminuer le coût de certains services ! Petit focus sur ces choses que vous pouvez négocier avec votre banquier.

Faites valoir la qualité de votre profil client

Vos comptes sont **créditeurs** et vous êtes un client fidèle de votre banque et vous n'avez jamais fait l'objet d'incidents bancaire. Vous y avez contracté vos **crédits** et vos assurances et placé votre épargne. Cette **fidélité à votre banque** et ses services doivent vous inciter à rechercher quelques avantages. Si tout n'est pas négociable, certaines choses le sont! **Nous avons identifié pour vous 6 sujets de négociation possible :**

1. La carte bancaire

Vous pouvez soit essayer d'obtenir **la gratuité de votre carte** actuelle ou un **rabais substantiel** sur une carte d'une gamme supérieure. Essayer de négocier avec votre banquier le **remboursement de vos cotisations de carte bancaire** et assurez-vous que cette faveur aura cours tant que votre situation bancaire demeurera excellente. Il serait dommage de devoir renégocier ce remboursement ou ce rabais chaque année ou après un changement de conseiller.

2. Les termes de votre crédit

Parce qu'il détermine vos remboursements pour une durée parfois conséquente, vous avez tout intérêt à négocier au mieux votre **taux d'emprunt**. C'est le moment ou jamais de faire jouer la concurrence et de demander à votre banquier de s'aligner sur la meilleure offre. De même dans le cadre d'un crédit vous pouvez négocier **l'absence de frais de dossier** ou de pénalités de rachat anticipé.

3. L'assurance et les garanties emprunteur

Certaines banques vous octroient un taux d'emprunt très intéressant mais proposent parallèlement un **taux d'assurance** et des garanties prohibitifs. Soyez attentifs aux propositions qui vous sont faites tout en sachant que la loi vous offre la possibilité de souscrire votre assurance invalidité, arrêt de travail et décès auprès d'un établissement différent de celui qui vous accorde le prêt. Encore une fois faites jouer la concurrence.

4. Frais bancaires, découvert autorisé et intérêts débiteurs

Les frais bancaires varient beaucoup d'un établissement à l'autre. Vous pouvez négocier le remboursement de certains d'entre eux en faisant jouer la concurrence. Il est important aussi de négocier un bon niveau de découvert autorisé. Cela vous permettra de faire face à un problème momentané de budget. Cette **autorisation de découvert** s'assimile un **crédit permanent** donnant lieu à une **prise d'intérêts débiteurs**. Attention le taux de l'autorisation de découvert est proche de celui d'un crédit renouvelable. C'est dire qu'il est élevé ! Sachez le négocier pour éviter une prise d'agios prohibitifs !

5. Les droits de garde

On appelle droits de garde les **frais facturés par la banque** pour assurer la garde et le service de vos titres détenus chez elle. Ils donnent lieu à une **facturation annuelle** prélevée sur votre compte titres. N'hésitez pas à demander la gratuité de ces frais en arguant que vous pourriez très bien placer votre épargne dans un établissement en ligne qui ne les facture pas.

6. Les droits d'entrée

Si vous décidez de placer une somme importante auprès de l'établissement, n'hésitez pas à négocier le montant des droits d'entrée des **Sicav, FCP et assurance vie** notamment.

Il est certain plus vos avoirs dans un établissement sont importants plus vous êtes en bonne position pour y négocier des avantages particuliers. Vous pouvez cependant être un bon client sans pour autant être riche ! N'ayez aucun scrupule à négocier quelques avantages. Un banquier n'aime pas perdre un client sérieux, il sera toujours enclin à un geste commercial pour vous garder ! ♦





Découvert Bancaire : Comment éviter les frais ?

Aujourd'hui, plus d'un Français sur cinq se retrouve à découvert au moins une fois par mois. Dans un contexte de crise, cette situation est devenue courante, voire banale. Pourtant, elle n'est pas à prendre à la légère.

Un Français sur cinq à découvert

Selon un sondage CSA datant de fin 2012, **21 % des Français seraient à découvert au moins une fois par mois**. Pour la tranche d'âge des 35/49 ans, cette part attendrait même 30 %. Si l'on s'intéresse au sexe, ce sont les femmes qui sont le plus à découvert, à 25 %, contre 18 % des hommes.

Le découvert s'est banalisé, c'est devenu une situation ancrée dans les mœurs. Une habitude dangereuse pour certains Français qui ne voient plus la limite de leur compte à zéro, mais celle de leur « découvert autorisé ». Pourtant, être à découvert coûte cher : à cause des agios bien sûr, mais également des frais d'opérations. De plus, rembourser un découvert autorisé peut être dangereux si cela ne reste pas exceptionnel. C'est, en quelques sortes, **un crédit à la consommation** accordé aux particuliers.

Le découvert autorisé, un acte à double tranchant

Il ne faut certainement pas croire que certains banquiers vous proposent une autorisation de découvert juste pour vous arranger et prévoir vos coups durs. **C'est une situation qui LEUR rapporte et pas à VOUS.**

D'autant plus qu'ils savent que cette porte ouverte au découvert **va inciter le consommateur à ne plus se fixer de limite**. Alors qu'il y a encore quelques années les Français faisaient tout pour ne pas dépasser la fatidique barre du « 0 », cela peut sembler utopiste aujourd'hui pour les

plus démunis. Beaucoup continuent à dépenser jusqu'à ce que **«la carte bancaire ne passe plus»**. Bref, les habitudes bancaires des consommateurs deviennent de plus en plus élastiques.

Le risque, est de dépasser le découvert autorisé. Et là, il faut rembourser avec des **taux d'intérêts bien souvent à deux chiffres**. Alors, entre **les agios, les commissions d'intervention** et la facturation de la lettre qui informe le client de sa situation de dépassement du découvert, l'addition peut faire mal à la fin du mois.

Le découvert autorisé doit être utilisé exceptionnellement, en cas de dépense importante non prévue par exemple, et vous devez être en mesure de le rembourser. Si vous avez un revenu plutôt bas, évitez cette solution.

240 euros de frais par an

Ce sont près de **2 Français sur 3 qui se retrouvent à dépasser ce découvert autorisé au moins une fois par an**. Ces Français se voient donc dépenser en moyenne, **240 euros par an**, uniquement en frais bancaires. A la fin du mois, cela fait 20 euros. Chez des familles pour qui, justement, chaque euro compte, ces frais sont une nouvelle somme qui va creuser leur endettement. S'agissant là d'une moyenne, on s'imagine bien que certains peuvent se retrouver avec des frais bancaires très importants.

Pour lutter contre ces pratiques, le gouvernement a récemment proposé un projet de loi qui devrait instaurer un plafonnement des frais de commissions d'interventions.

Il serait donc prévu de **limiter les frais bancaires à 8 euros par acte et à 80 euros par mois, voire à 4 euros par acte ou 20 euros par mois**, pour les ménages les moins aisés.

Comment éviter d'être à découvert ?

Quelques solutions peuvent permettre de sortir sereinement du découvert :

- Remboursez rapidement vos crédits sans trop vous priver

Si vous devez rembourser un découvert de 600 euros mais que vous avez un revenu assez bas, n'essayez pas de mettre 300 euros chaque mois au risque de devoir emprunter à vos proches. Sinon, vous risquez de vous priver pendant deux mois avant de devoir à nouveau effectuer de lourdes dépenses le troisième mois, et de vous retrouver à nouveau à découvert. **Mieux vaut mettre 150 euros chaque mois**, et que votre découvert soit un peu plus long à rembourser. Évitez tout de même de dépasser six mois pour rembourser !

- Discutez avec votre conseiller et vos proches

N'attendez pas de recevoir des lettres (qui vous sont souvent facturées d'ailleurs) avant de vous demander comment rembourser. **Expliquez à votre conseiller votre situation**, et voyez avec lui de combien de temps vous disposez avant que la banque ne prenne de larges marges, ou vous mette en interdit bancaire. Parlez-en aussi avec vos proches qui peuvent vous donner des conseils judicieux.

- Etablissez un tableau de vos revenus et dépenses

Ce tableau peut vous aider à déterminer combien vous pouvez consacrer à votre découvert chaque mois sans vous priver de l'essentiel. Et peut-être à supprimer les dépenses inutiles ! Cela peut, par exemple, être

l'occasion d'arrêter de fumer car le tabac coûte très cher, ou encore de faire du covoiturage plutôt que de prendre votre voiture seul quand vous partez en week-end ! Ce tableau est **un bon outil pour savoir où vous en êtes** dans la gestion de votre compte.

- Surveillez votre compte en banque

Vérifiez régulièrement votre compte et **signalez toute anomalie à votre banque !** Un piratage de compte ou un encaissement non prévu ont vite fait de vous mettre à découvert. Vous devez prévenir votre conseiller au plus vite afin de faire face à tout type de situation n'étant pas de votre fait. En surveillant votre compte, vous saurez aussi ce que vous pouvez dépenser jusqu'à la fin du mois.

- Retirez dans les distributeurs adéquats

Certaines banques vous facturent quand vous retirez dans d'autres distributeurs que ceux de votre banque. Les sommes peuvent parfois atteindre des dizaines d'euros par mois si vous ne faites pas attention !

Privilégiez le paiement par carte quand c'est possible, ou **retirez des sommes plus importantes aux distributeurs de votre banque**, afin de réduire les taxes tout en évitant un long déplacement dès que vous avez besoin de quelques euros.

- Prévoyez un plafond de sécurité

Si vous étiez à découvert et que vous venez de le rembourser, vous pouvez choisir de prévoir un plafond de sécurité. Il peut varier selon vos revenus. Peut-être avez-vous réalisé que vous passer de 100 euros par mois en réduisant les dépenses inutiles n'a pas affecté votre train de vie. Rien ne vous empêche de **continuer à mettre cet argent de côté** pour faire face à une nouvelle situation de crise, si cela venait à se reproduire. Si votre budget est vraiment serré, vous pouvez choisir de ne mettre **que 10 ou 20 euros par mois**. Enfin, certaines banques peuvent également **«bloquer» votre compte, pour qu'il ne puisse pas descendre en dessous de zéro**. Un plan intéressant pour les étudiants qui n'ont pas de revenu fixe et simplement une pension alimentaire, par exemple.

En bref, faites attention à vos dépenses, analysez votre train de vie et effectuez un tableau de vos revenus, vos besoins, et surtout, surveillez régulièrement votre compte en banque ! ♦

